# ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION — TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

# Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

**Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 49**

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|---|---|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 $ |
| Débats des commissions parlementaires | 500,00 $ |
| Pour une commission en particulier: | |
| Commission de l'administration publique | 75,00 $ |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles | 50,00 $ |
| Commission de l'aménagement du territoire | 100,00 $ |
| Commission de l'Assemblée nationale | 5,00 $ |
| Commission de la culture et de l'éducation | 100,00 $ |
| Commission de l'économie et du travail | 100,00 $ |
| Commission des finances publiques | 75,00 $ |
| Commission des institutions | 100,00 $ |
| Commission des relations avec les citoyens | 25,00 $ |
| Commission de la santé et des services sociaux | 75,00 $ |
| Commission des transports et de l'environnement | 100,00 $ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 $ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
**www.assnat.qc.ca**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'économie et du travail**

**Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 49**

**Table des matières**

Élection du président, M. François Ouimet 1

Élection du vice-président, M. Stéphane Bergeron 1

**Intervenants**

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
M. François Ouimet, président de la commission

M. Claude Bachand
M. Guy Leclair

**Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 49**

## Élection du président et du vice-président

*(Onze heures quarante-sept minutes)*

**Le Président (M. Vallières):** Je constate notre quorum et je déclare donc ouverte cette séance, dont le mandat est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 10 février 2011, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. L'article 135 du règlement, quant à lui, prévoit que le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

### Élection du président, M. François Ouimet

Alors, je suis maintenant prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député d'Arthabaska.

**M. Bachand (Arthabaska):** Oui, M. le Président. Je vais proposer le député de Marquette à titre de président de la Commission de l'économie et du travail.

**Le Président (M. Vallières):** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Une voix:** Adopté.

**Le Président (M. Vallières):** C'est adopté. Donc, je déclare donc élu M. le député de Marquette à la présidence de cette Commission de l'économie et du travail et je lui cède immédiatement le siège pour l'élection de la vice-présidence, que je veux, par anticipation, féliciter. Alors, bravo pour votre élection!

### Élection du vice-président, M. Stéphane Bergeron

**Le Président (M. Ouimet):** Alors, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. M. le député de Beauharnois.

**M. Leclair:** Conformément à notre règlement, je suis fier de proposer le député de Verchères, Stéphane Bergeron, au poste de vice-président de la Commission de l'économie et du travail.

**Le Président (M. Ouimet):** Très bien. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Une voix:** Adopté.

**Le Président (M. Ouimet):** Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée? Adopté. Je déclare donc le député de Verchères élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail. Félicitations, M. le député.

Et je lève la séance de la commission, ayant accompli son mandat, j'ajourne ses travaux sine die. Salut!

*(Fin de la séance à 11 h 49)*